



## Communiqué de presse

Paris, le 6 mai 2021

### **Shift Technology est la 9ème licorne française identifiée par Les Trophées des Futures Licornes.**

Les Trophées des Futures Licornes se félicitent du succès de Shift Technology nouvelle licorne française après sa levée de fonds d'environ 183 millions d'euros qui serviront à recruter 300 data-scientistes et assureront son développement international. L'international représente déjà 50% du CA de Shift Technology.

La société, s'ajoute à Neoen, Deezer, Doctolib, ContentSquare, Voodoo, Mirakl, Vestiaire Collective et Alan devenues Licornes après avoir été identifiées comme une future licorne au cours de trois dernières éditions des Trophées. Alan avait été sélectionné en 2020.

A l'origine, Shift Technology proposait aux assureurs une solution de détection de fraude fondée sur l'intelligence artificielle avec un taux de pertinence de 75%. Depuis, l'offre s'est étoffée et regroupe désormais cinq produits, dont l'automatisation de gestion de sinistres et la détection de délits financiers. *"Nous avons réussi à faire nos preuves en montrant que l'intelligence artificielle peut avoir un impact sur différentes étapes de la vie d'une police d'assurance et qu'on ne s'adresse pas juste à un marché de niche de détection de fraude à l'assurance"*, indique Jérémie Jawish. A ce jour, Shift Technology revendique plus de 100 clients à travers le monde, dont Axa, Macif, Covéa ou encore Mitsui Sumitomo Insurance.

**Tous les partenaires des Trophées disent BRAVO aux équipes de Shift Technology qui a été lauréat des Trophées dès 2018.**

#### ***A propos des Trophées des Futures Licornes :***

Entrepreneur Invest, Euronext, emlyon Business School, la Caisse d'Épargne et Reputation Age saluent et célèbrent le potentiel de croissance des entreprises technologiques françaises en remettant les « Trophées des Futures Licornes » depuis 2018. ***Cette 9ème licorne démontre la solidité et la pertinence du travail effectué par les Trophées afin de sélectionner les pépites françaises.***

Afin d'être éligible à la sélection, les entreprises doivent remplir les critères suivants :

- Avoir son siège social en France ;
- Avoir été créée depuis moins de 15 ans ;
- Avoir levé au moins 5 millions d'euros depuis sa création ;
- Être une entreprise indépendante non cotée ;
- Être éligible à l'une des cinq catégories étudiées (BioTech & Medtech, Industrie 4.0, GreenTech & Mobilité, SaaS, IA & Big Data et E-commerce & Services) ;

*Une licorne est une entreprise technologique non cotée dont la valorisation est supérieure à un milliard d'euros.*  
(<https://tropheesdesfutureslicornes.fr>)

**Contact presse :** Charles-Henri d'Auvigny [charles-henri@reputation-age.com](mailto:charles-henri@reputation-age.com) 06 09 67 49 81

